

Les entreprises ont créé 30 200 emplois au troisième trimestre

Tous les secteurs ont un solde positif. L'intérim, en revanche, est en recul depuis six mois.

SOCIAL Enfin une bonne nouvelle pour le gouvernement! Selon les données provisoires publiées par l'Insee, 30 200 emplois ont été créés au troisième trimestre dans les entreprises privées, contre 22 400 au deuxième. Soit un bond de près de 35% en trois mois... Autre statistique bienvenue, le secteur marchand a enregistré pas moins de 211 100 postes nouveaux sur le territoire en un an.

Une fois n'est pas coutume, tous les secteurs ont profité de ce regain, y compris l'industrie, qui a recréé entre juillet et septembre 800 emplois, après un premier semestre dans le rouge. La performance reste substantielle avec un solde positif de 5 200 emplois créés sur douze

mois glissants, ce qui n'était plus arrivé quatre trimestres d'affilée depuis fin... 2000. La construction n'a pas été en reste puisqu'elle a bouclé, de son côté, un septième trimestre de suite dans le vert, grâce à 6 800 nouveaux postes enregistrés (+ 28 800 sur un an) dans les entreprises du secteur.

Le gros des créations d'emplois réalisées au troisième trimestre est dû, comme c'est le cas depuis début 2015, essentiellement au secteur tertiaire, avec un solde positif de 23 300 postes sur trois mois et 169 600 sur un an.

Reste que le gouvernement devrait éviter tout triomphalisme pour deux raisons. Primo, on assiste à un «ralentissement de la hausse»

LES DEUX DONNÉES QUI PEUVENT INQUIÉTER

SOURCE : FLASH INSEE

211 100

emplois créés dans le secteur marchand sur 12 mois à la fin du 3^e trimestre, contre 396 100 enregistrés sur la même période il y a un an

15 000

postes détruits dans l'intérim en un semestre, contre 94 100 créés sur six mois il y a un an

des créations d'emplois enregistrées sur douze mois glissants depuis la fin 2017. À la fin de l'année dernière, les entreprises privées étaient en effet sur une tendance autrement plus élevée, de plus de 350 000 emplois créés sur un an, soit une chute vertigineuse de plus de 40% en moins de quatre trimestres.

Indicateur avancé

Secundo, l'intérim recule en France pour le deuxième trimestre consécutif, avec 10 300 postes détruits, portant à 15 000 le reflux sur six mois. Sur un an, le solde reste positif avec 20 200 emplois créés, mais en repli comparé aux 127 700 encore enregistrés il y a trois trimestres. Or, l'intérim est un indicateur

avancé de la conjoncture et peut laisser présager, si l'activité ne se redresse pas, de ce qu'il se passera dans l'ensemble de l'économie les prochains trimestres - à savoir la suppression de postes en CDI une fois la variable des postes intérimaires et des CDD utilisée par les entreprises.

Des bébés qui ne semblent pas affecter les cadres. Selon une étude Ifop pour Cadremploi publiée mardi, six cadres sur dix envisagent en effet de démissionner de leur poste actuel, principalement pour améliorer leurs perspectives professionnelles et leur salaire. Preuve, même si quatre sur dix jugent l'opération «risquée», de leur confiance en l'avenir... ■ M.L.

L'INDUSTRIE RECRUTE

Pour pallier les problèmes de recrutement des industriels et leur permettre de trouver les compétences nécessaires à leur développement, l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie)

lancera le 15 novembre l'industrie-recrute.fr. Via cette plateforme, les 43 000 entreprises du secteur pourront diffuser leurs offres d'emploi qui seront relayées par Pôle emploi et plusieurs sites de recrutement. Les PMI disposeront aussi d'une page dédiée pour valoriser leur activité et leurs métiers, et répondre aux attentes des candidats. Dès jeudi, 10 000 offres seront accessibles, du CAP au bac +5.

Co. C.